

## Hommage à Renée REY, originaire d'Allèves, 1914 - 2014



**REY Renée est née à Allèves le 08 avril 1914,**

Fille de François Alphonse

Et de Marie Céline DAGAND.

Elle a épousé le 08 juillet 1944, FRIDERITZI Emile Auguste.

De cette union sont issus trois enfants :

= Jean

= Daniel

= Marie Rose

### L'Almanach du Vieux Savoyard - 2015 - page 99

Converser avec notre alerte centenaire, née le 8 avril 1914 à Allèves, c'est évoquer ces petits métiers qui permettaient de compléter les revenus des gens de la campagne autrefois. Ainsi, pour les habitantes d'Allèves, la cueillette des cyclamens.

*"On a gagné bien des sous avec nos bouquets qu'on vendait d'août à début octobre. J'ai pu, avec mon gain d'une saison, m'acheter mon vélo. Nous allions près des tours St-Jacques, cueillir les cyclamens tant appréciés pour leur couleur et leur parfum. Les bouquets étaient expédiés à Paris par le train depuis Aix-les-Bains, dans des caisses en bois, après avoir mis de la fougère au fond pour maintenir de l'humidité lors du transport."*

Pupille de la Nation, Renée Rey n'a pas connu son père mort au champ d'Honneur en 1915. Mariée avec un postier en 1944, Auguste Frideritzi, ils vécurent à Cran- Gevrier avec leurs 3 enfants, avant de venir s'installer dans le quartier d'Albigny, à Annecy-le-Vieux, en 1954. C'est là que notre amie a reçu le Vieux Savoyard. Ultime confidence en buvant le café : *"J'adore danser. Y'a rien à faire, quand j'entends de la musique, l'envie de valser est encore bien présente. Le curé d'Allèves avait noté sur moi, dans la description de ses paroissiens : "danseuse acharnée".*

## Ses origines d'Allèves.

Jacques DAGAND, dit du Platet, un "Fiornet d'Aiguebelette", épouse à Allèves le 9 août 1859 Marguerite DAGAND, fille de Jean Claude dit "les meuniers". (Annexe 1)

De cette union naissent notamment, **Jean Pierre** et Clément Ernest qui épousent, le même jour, le 6 novembre 1890 à La Motte en Bauges, les deux sœurs FRENOD.

= **Jean Pierre**, né à Allèves le 12 juillet 1860, est plus connu sous le pseudo de "Jean la Guite", diminutif du prénom de sa mère. Cultivateur au Platet, à Aiguebelette, il épouse **Rose FRENOD**, née le 20 septembre 1865 à La Motte en Bauges, fille de François et de PERRIER Josephthe. (Annexes 2 et 3)

= Clément Ernest, né à Allèves le 11 avril 1864, épouse la sœur de la précédente, Catherine FRENOD, née à La Motte en Bauges, le 23 septembre 1866. (Annexe 4)

Jean Pierre et Rose donnent naissance à 10 enfants, dont 4 décédés en bas âge :

= Francis, né le 27 septembre 1891 - **Mort pour la France 28 avril 1920.**

= **Marie Céline**, née le 10 décembre 1893, dont descendance.

= Emile, né le 22 décembre 1896, décédé le 26 novembre 1961, sans descendance.

= Léontine, née le 03 juin 1901.

= Philippe, né le 17 février 1904, dont descendance.

= Félicie, née le 1er octobre 1909, dont descendance.

Jean "la Guite", qui sera aubergiste au Platet (1ère maison à gauche en venant de Gruffy) décède à Allèves le 21 août 1942, son épouse Rose FRENOD, le 21 avril 1948.

## Ses origines de Gruffy.

**Marie Céline**, épouse le 09 novembre 1912, à Allèves, **REY François Alphonse**, né le 17 mai 1885 à Gruffy, fils de François et de Philomène BRUNIER qui demeurent avec leur famille au lieu-dit "Les Granges" à Gruffy.

A Allèves, Marie Céline donne naissance à deux filles, Jeanne Yvonne, le 22 février 1913 et **Renée, le 08 avril 1914.**

François Alphonse REY est incorporé à la 14ème section d'infirmiers militaires, affecté au 76ème groupe de brancardiers de la 76ème Division d'Infanterie. Il est tué à l'ennemi le 09 mai 1915 à Flirey.

Le Journal de marche de la 76ème Division d'Infanterie relate que le 09 mai 1915, de 09 heures 30 à 10 heures 30, le secteur de Flirey est soumis à un bombardement intense, puis par intermittence de 11 heures à 17 heures. 3 hommes sont tués à la tranchée de Cha nzy.

Le journal de marche des brancardiers signale que le 09 mai les inhumations ont été entravées par une contre-attaque allemande et que 3 morts français ont été enlevés des boyaux.

François REY est vraisemblablement l'un de ces 3 morts. **Il repose à la Nécropole Nationale de Noviant aux Prés, tombe 2106.**

C'est dans cette Nécropole, tombe 506, qu'est également inhumé Jean Marie César DAGAND, mort pour la France à Flirey, le 27 mai 1916.

François a un frère, Régis, né le 26 novembre 1898 à Viuz la Chiesaz. Incorporé au 279<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, il meurt pour la France à 20 ans, à Meaux (Ambulance 12/2), le 29 septembre 1918, de maladie contractée au service. Il repose au cimetière de Gruffy.

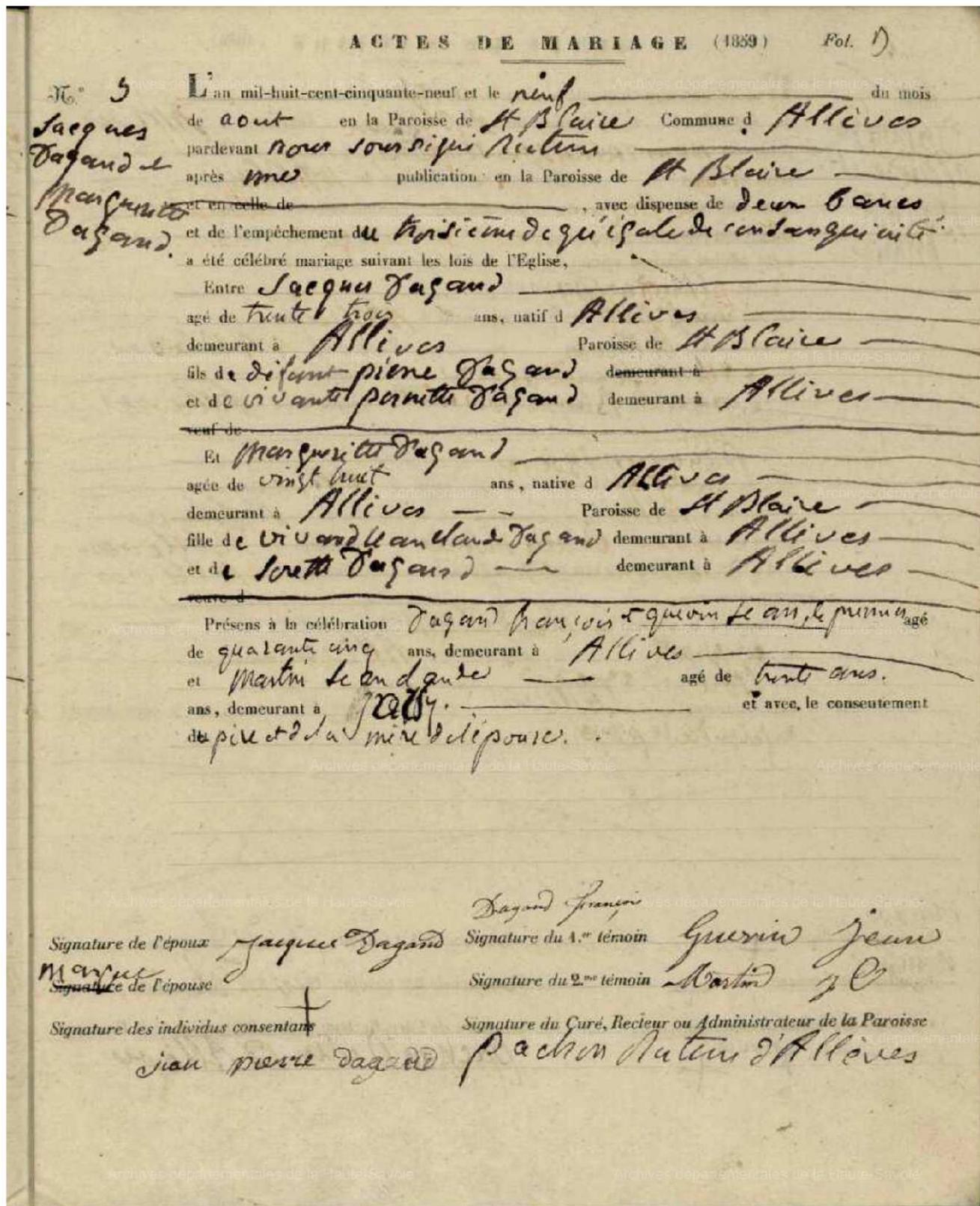
**Le 08 avril 2014, à Annecy le Vieux, Renée FRIDERITZI, née REY, fête son centenaire, et décède le 1er septembre 2014.**

Annexes :

- 1°) - Mariage Jacques DAGAND / Marguerite DAGAND - Allèves 09.08.1859
- 2°) - Naissance Jean Pierre DAGAND - Allèves 12.07.1860
- 3°) - Naissance Rose FRENOD - La Motte en Bauges 20.09.1865
- 4°) - Mariages DAGAND / FRENOD - La Motte en Bauges 06.11.1890

Jean Pierre DAGAND

28 décembre 2014.



ACTES DE NAISSANCE ET BAPTÊME (1860)

N.° 8  
Jagard  
Jean  
Prime.

L'an mil-huit-cent-soixante et le deux du mois  
de Juillet - à une heures après midi en la Paroisse  
de Le Blain Commune d' Allives

A été présenté à l'Eglise un enfant de sexe masculin  
né le deux du mois de Juillet à neuf  
heures du matin en cette Paroisse fils de Jacques Jagard  
demeurant à Allives et de Marguerite Jagard de profession,  
son épouse en légitime mariage cultivateur de profession,  
demeurant à Allives cultivatrice de profession,

L'enfant a été baptisé par moi sous le sign' Actus  
et a reçu les noms de Jean prime  
Ont été parrain Jean Pierre Jagard de profession, demeurant à Allives  
cultivateur  
et marraine Marguerite Jagard de profession, demeurant à Allives  
cultivatrice  
représentés par \_\_\_\_\_ et par \_\_\_\_\_

L'indication de la naissance et la requisition pour l'administration du Baptême ont été  
faites par le père de l'enfant nouveau né

Signature du Requéant Jacques Jagard  
Signature du Curé, Recteur ou Administrateur de la Paroisse  
Pachon Actus d'Allives

N<sup>o</sup> 12  
 naissance  
 De  
 Grégoire Rose  
 Du  
 20 Septembre 1866

Declaré le 21 avril 1947  
 A L'AGE DE 18 ANS 5 MOIS 22 JOURS

Le soussigné Maire de la commune de  
 Châlon-sur-Saône, en vertu de ses fonctions de Maire  
 de la commune de Châlon-sur-Saône, département de la Côte-d'Or,  
 déclare que le sieur Grégoire Rose, fils de  
 Louis Rose, cultivateur, et de Marie Rose, épouse de Louis Rose,  
 cultivateur, tous deux domiciliés en la commune de Châlon-sur-Saône,  
 département de la Côte-d'Or, est né le vingt et un septembre  
 mil huit cent soixante six, à Châlon-sur-Saône, département de la Côte-d'Or,  
 à huit heures et demie du soir, par le sieur Joseph Rose,  
 cultivateur, et de Marie Rose, épouse de Louis Rose, cultivateur,  
 tous deux domiciliés en la commune de Châlon-sur-Saône, et assistés  
 sous son domicile d'un enfant de sa famille, qui  
 nous présente et a été qualifié et déclaré vouloir son  
 nom de Grégoire Rose; cette déclaration et cette  
 présentation ont été faites en présence de M. Joseph  
 Rose, cultivateur, fils de Louis Rose, âgé de vingt trois  
 ans, cultivateur, de profession, et de M. Grégoire Rose,  
 fils de Louis Rose, âgé de quarante quatre ans, cultivateur,  
 tous deux domiciliés en la commune de Châlon-sur-Saône,  
 et nous avons de suite dressé le présent  
 acte de naissance que nous avons inscrit sur le registre  
 de la commune de Châlon-sur-Saône, département de la Côte-d'Or,  
 et que nous avons signé avec le déclarant et le témoin après leur avoir lu  
 l'acte.

Maire  
 Grégoire Rose

Témoin  
 Joseph Rose



N<sup>o</sup> 9

Mariage de  
Gagand  
Jean - Pierre  
et  
Frenod Anne

Le 6 novembre 1890

2<sup>e</sup> feuille

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf 1890 et  
 le six du mois de novembre à huit heures du  
 matin, par devant nous Chappuis Louis, remplissant  
 en qualité de Maire, les fonctions d'Officier de l'état  
 civil de la commune de La Motte en Bauges, canton  
 de Châtellain, département de la Savoie, sont comparus  
 en la Mairie commune pour contracter mariage :

Gagand Jean-Pierre, cultivateur demeurant à  
 Allèves, canton d'Alby, département de la Haute-Savoie,  
 âgé de trente ans, né le douze du mois de juillet  
 mil huit cent soixante à Allèves, canton d'Alby (Haute-  
 Savoie), majeur, fils de Gagand Jacques et de Gagand  
 Marguerite, tous deux cultivateurs demeurant à Allèves,  
 procédant avec l'assistance et le consentement de ses  
 père et mère en présents, d'une part. Et Frenod  
 Anne, cultivateur demeurant en cette commune, âgé  
 de vingt-cinq ans, né le vingt-deuxième de septembre  
 mil huit cent soixante-cinq, en cette commune,  
 majeure, fille de Frenod François et de Frenod  
 Joseph; tous deux cultivateurs domiciliés en cette  
 commune, procédant avec l'assistance et le consentement  
 de ses père et mère en présents, d'autre part.

Nous, après nous avoir fait remise, l'époux de  
 son acte de naissance et un certificat de publications  
 et de non opposition délivré par le Maire d'Allèves,  
 la naissance de l'épouse étant constatée sur les  
 registres de l'état civil que nous avons tous les jours,  
 nous ont requis de procéder à la célébration du  
 mariage proprement dit, et dont les publications  
 et affiches ont été faites dans cette commune et à  
 Allèves, les dimanches six-sept et vingt-six du  
 mois d'octobre dernier, conformément aux articles  
 63 et 64 du Code Napoléon, sans qu'aucune opposition  
 à ce mariage n'ait été signifiée. Sur quoi nous  
 avons interrogé les futurs époux, ainsi que les  
 personnes autorisant le mariage et présentes à  
 l'acte, d'avoir à déclarer s'il a été fait ou contre  
 de mariage; à quoi il nous a été répondu négativement.  
 Puis faisant droit à leurs réquisitions, après avoir  
 fait lecture aux parties et aux témoins ci-après

nommés de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, lesquelles paraphés par le procureur et par nous, restent annexés au présent, ainsi que du chapitre 6, titre 5, du Code Napoléon intitulé du mariage, nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme, et chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous déclarons au nom de la Loi que Sagard Jean Pierre et Fédée Rose sont unis par le mariage. Et sur le champ nous avons dressé acte de ce mariage libre publiquement et de présent de : Sagard Jean Marie âgé de quarant-cinq ans, ami de l'époux; Sagard Jean Pierre âgé de quarante-six ans, cousin germain de l'époux, tous deux cultivateurs domiciliés à Allives; Fédée Rose âgée de soixante-un ans, mère de l'époux; Agathon Roch Charles âgé de quarante-un ans, beau-père de l'époux, tous deux domiciliés et cultiva-teurs en cette commune. Légal acte, inscrit sur les deux registres tenus à cet effet, nous avons fait lecture auxdits témoins et aux parties contractantes qui ont signé avec nous, excepté Sagard Marguerite, mère de l'époux et Rose Joseph, mère de l'épouse qui ont déclaré en savoir, de ce par nous requis. Sagard Jean Pierre Fédée Rose Sagard Jacques Fédée Rose Agathon Charles Perrichon Jacques Pagnon Jean Marie Sagard Jean Pierre

N: 3.  
 Mariage de  
 Sagard Jean Pierre  
 et  
 Fédée Rose  
 le 6 novembre 1895.

Le an mil huit cent quatre-vingt-neuf et le six du mois de novembre à huit heures et demie du matin par devant nous Chappuis Pierre, remplissant en qualité de Maire, les fonctions d'Officier de l'Etat civil de la commune de La Motte-en-Savoie canton de Thoiry, département de la Savoie, sont comparus en la Mairie commune pour contracter mariage Sagard Clément Ernest, cultivateur demeurant à Allives, canton d'Alby, département de la Haute-Savoie, âgé de vingt-neuf



3<sup>e</sup> feuille

ans, le dix avril mil huit cent <sup>vingt</sup> ~~vingt~~ <sup>quatre</sup>, à Allivis, canton d'Alby Haute Savoie  
major, fils de Gagan Jacques et de Gagan  
Marguerite, tous deux cultivateurs demeurant  
à Allivis, procédant avec l'assistance et le  
consentement de ses père et mère ici présents, d'une  
part. Et Frened Catharine, cultivateur  
demeurant en cette commune, âgée de vingt quatre  
ans, née le vingt trois septembre mil huit cent  
soixante six, en cette commune, majeure, fille  
de Frened Francois et de Perce Josephine, tous  
deux cultivateurs domiciliés en cette commune,  
procédant avec l'assistance et le consentement  
de ses père et mère ici présents, d'autre part;  
Vesquels, après nous avoir fait ressortir l'épou  
se de son acte de naissance, et de l'acte de naissance  
délivré par M. Guinet Francois Sylvestre, juge de paix  
du canton d'Alby, arrondissement d'Annemay,  
Haute Savoie, attestant que l'omission des nom  
et prénom de Gagan Marguerite sa mère, dans  
son acte de naissance, est purement matérielle et  
qu'il est né du légitime mariage de son père Gagan  
Jacques et de sa mère Gagan Marguerite, ses père et mère,  
et du certificat de publications et de son opposition  
délivré par le Maire d'Allivis, la naissance de  
l'épouse étant constatée sur les registres de  
l'état civil que nous avons sous les yeux,  
nous ont requis de procéder à la célébration  
du mariage projeté entre eux, et dont les publi  
cations et affiches ont été faites dans cette  
commune et à Allivis, les dimanches dix neuf  
et vingt six du mois d'octobre dernier, conformé  
ment aux articles 63 et 64 de Code Napoléon,  
sans qu'aucune opposition à ce mariage n'ait  
été signifiée. Que quoi nous avons interprété  
les futurs époux, ainsi que les personnes auto  
risant le mariage et présentes à l'acte, l'ont  
à Allivis et il a été fait un contrat de mariage,  
à quel il nous a été répondu négativement  
qui faisant droit à leur requête, après avoir

fait lecture aux parties et aux témoins et  
 après nommés de toutes les pièces et de toutes  
 mentionnées, lesquelles paragraphe par le  
 précédent et par nous, resteront annexés  
 au présent, ainsi que du chapitre 6. titre 1.  
 du Code Napoléon, intitulé du Mariage, nous  
 avons demandé au futur époux et à la future  
 épouse s'ils veulent se prendre pour mari et  
 pour femme; et chacun d'eux ayant répondu  
 séparément et affirmativement, nous déclarer  
 au nom de la Loi que Gogard Elmeut Emile  
 et Fiercé Catherine sont unis par le mariage.  
 Et sur le champ, nous avons dressé acte de  
 ce mariage célébré publiquement et en présence  
 de: 1. Gogard Jean, Marié âgé de quarante cinq  
 ans ami de l'époux; 2. Gogard Jean, Père  
 âgé de quarante six ans, cousin germain de  
 l'époux et des deux cultivateurs domiciliés à Allières;  
 3. Perrot Jean, Père âgé de soixante un ans, oncle  
 de l'époux; 4. Arsonnier Roch Charles âgé de  
 quarante ans sans beau frère de l'époux, tous  
 deux cultivateurs domiciliés en cette commune.  
 D'où acte inscrit sur les deux registres tenu  
 à cet effet, nous avons fait lecture) aux  
 témoins et aux parties contractantes qui ont  
 signé avec nous, excepté Gogard Marguerite  
 mère de l'époux et Perrot Joseph, mère de  
 l'épouse qui ont déclaré ne savoir. Et par nous  
 requis Gogard Elmeut Emile Fiercé Catherine  
 Gogard Jacques Fiercé François Arsonnier Charles  
 Ferrer Jean Pierre Dupuis Joseph  
 Dupuis Jean père.

Ce jour du trente un décembre mil huit cent quatre vingt six, nous  
 Chappuis Pierre, maire, officier de l'état civil de la commune de La  
 Motte-en-Bauges, avons clos et arrêté le présent registre contenant  
 trois actes de



officier de l'état civil,

Chappuis